



Association
canadienne
du cancer
du rein

Accès aux médicaments contre le cancer du rein au Canada

(Dernière mise à jour : le 19 décembre 2012)

Veillez prendre note : Ce document fournit des renseignements sur les médicaments qui sont offerts par l'entremise de programmes publics dans chacune des provinces et chacun des territoires. Si vous souscrivez à un régime privé d'assurance-médicaments, il se peut que d'autres options s'offrent à vous. Veuillez consulter votre assureur à cet effet.

Table des matières

Programme d'aide aux patients atteints d'adénocarcinome rénal métastatique offerts au Canada.....	2
Colombie-Britannique.....	2
Alberta.....	3
Saskatchewan.....	4
Manitoba.....	5
Ontario.....	6
Québec.....	7
Nouveau-Brunswick.....	8
Nouvelle-Écosse.....	9
Île-du-Prince-Édouard.....	10
Terre-Neuve-et-Labrador.....	11
Gouvernements territoriaux.....	12

Programme d'aide aux patients atteints d'adénocarcinome rénal métastatique offerts au Canada

Note : L'Association canadienne du cancer du rein tient à offrir des renseignements complets concernant les programmes d'aide aux patients qui pourraient aider ces derniers avec l'accès aux médicaments. En plus de consulter les renseignements ci-dessous, nous vous recommandons de consulter un travailleur social en oncologie à l'hôpital où vous êtes suivi. Ces programmes d'aide aux patients sont mis en place pour vous aider à avoir accès à une couverture d'un régime d'assurance privé ou public. Les patients sont invités à communiquer avec les personnes responsables des programmes d'aide pour que ces dernières vous indiquent l'aide dont vous pouvez bénéficier.

Nom du médicament	Nom du programme d'aide	Numéro de téléphone	Date de fin du programme	Notes
Torisel (temsirolimus)	Programme premier recours	1-888-963-4778	s.o.	Programme continu
Sutent (sunitinib)	Programme premier recours	1-888-963-4778	s.o.	Programme continu
Nexavar (sorafenib)	ABC Nexavar	1-800-NEXAVAR 1-800-639-2827	s.o.	Programme continu
Afinitor (everolimus / RAD001)	AfiniTRAC	1-888-623-4648	s.o.	Programme continu
Votrient (pazopanib)	Votrient - Programme d'aide aux patients	1-800-387-7374	La couverture complète se termine le 31 mai 2012	Programme continu
Inlyta (axitinib)	Programme premier recours	1-888-963-4778	s.o.	Programme continu

Colombie-Britannique

Nexavar[®] (sorafenib)	Le 3 juillet 2007, la <i>BC Cancer Agency (BCCA)</i> a approuvé, à compter du 1 ^{er} juillet 2007, le financement du Nexavar [®] ou du pazopanib pour les patients atteints d'adénocarcinome rénal métastatique. Des lignes directrices détaillées concernant la gestion des patients sont disponibles sur le site Web de la BCCA [en anglais seulement].
Sutent[®] (sunitinib)	Le 3 juillet 2007, la <i>BC Cancer Agency (BCCA)</i> a approuvé, à compter du 1 ^{er} juillet 2007, le financement du Sutent [®] pour les patients atteints d'adénocarcinome rénal métastatique. Des lignes directrices détaillées concernant la gestion des patients sont disponibles sur le site Web de la BCCA [en anglais seulement].
Torisel[®] (temsirolimus)	À compter de novembre 2008, lorsque la demande est faite par un oncologue, la <i>BCCA</i> financera le Torisel [®] uniquement en tant que traitement de première intention. Lire le rapport détaillé (en anglais) . Des lignes directrices détaillées concernant la gestion des patients sont disponibles sur le site Web de la BCCA [en anglais seulement].
Afinitor[®] (everolimus)	À compter du 1 ^{er} février 2011, le <i>Genitourinary Tumour Group</i> et le <i>Systemic Therapy Program</i> ont donné le feu vert à l'Afinitor [®] en tant que nouvelle option de traitement pour les patients atteints de cancer du rein métastatique (à cellules claires ou non claires) après l'échec d'un traitement inhibiteur de kinases (sunitinib, sorafénib pazopanib). Lire le rapport détaillé (en anglais) .
Votrient[®] (pazopanib)	À compter du 1 ^{er} septembre 2011, la <i>BCCA</i> a approuvé le <i>Votrient[®]</i> en tant que traitement de première intention pour l'adénocarcinome rénal métastatique comme alternative au Sutent [®] par l'entremise d'un programme d'aide aux patients (ou en tant que traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement aux cytokines). Lire le rapport détaillé (en anglais) .

Alberta

Nexavar[®] (sorafenib)	Le Nexavar est financé par l'entremise du <i>Expedited Director's Privilege</i> selon les critères d'admissibilité établis dans une décision de l' <i>Alberta Cancer Board</i> (à la suite d'un traitement aux cytokines). Des lignes directrices de pratique clinique [en anglais seulement] concernant l'utilisation du Nexavar [®] pour traiter l'adénocarcinome rénal ont été publiées par l' <i>Alberta Cancer Board</i> .
Sutent[®] (sunitinib)	Le 21 février 2008, le gouvernement de l'Alberta a annoncé qu'il financerait le Sutent [®] en tant que traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique tel qu'indiqué par le formulaire des médicaments de la province. La couverture comprend un traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique ou un traitement de deuxième intention, spécifiquement dans les cas d'échec ou d'intolérance au traitement à l'interféron. Des lignes directrices de pratique clinique [en anglais seulement] concernant l'utilisation du Sutent [®] pour traiter l'adénocarcinome rénal ont été publiées par l' <i>Alberta Cancer Board</i> .
Torisel[®] (temsirolimus)	L'Alberta a accepté de financer le Torisel [®] à partir de décembre 2010 en tant que traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique tel qu'indiqué par le formulaire des médicaments de la province.
Afinitor[®] (everolimus)	L'Alberta finance l'Afinitor [®] en tant que traitement de deuxième intention dans les cas de cancer du rein métastatique. Des lignes directrices de pratique clinique [en anglais seulement] concernant l'utilisation de l'Afinitor [®] pour traiter l'adénocarcinome rénal ont été publiées par l' <i>Alberta Cancer Board</i> .
Votrient[®] (pazopanib)	Le 29 février 2012, le gouvernement de l'Alberta a annoncé qu'il financerait le Votrient [®] en tant que traitement de première intention pour l'adénocarcinome rénal métastatique (ou en tant que traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement aux cytokines). Des lignes directrices de pratique clinique [en anglais seulement] concernant l'utilisation du Votrient pour traiter l'adénocarcinome rénal ont été publiées par l' <i>Alberta Cancer Board</i> .

Saskatchewan

Nexavar[®] (sorafenib)	Selon le fabricant, le Nexavar [®] est financé en Saskatchewan en tant que traitement contre l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires à la suite d'un traitement aux cytokines.
Sutent[®] (sunitinib)	Le gouvernement de la Saskatchewan finance le Sutent [®] en tant que traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique.
Torisel[®] (temsirolimus)	Le Torisel [®] est financé par la <i>Saskatchewan Cancer Agency</i> en tant que traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires pour les patients dont le pronostic est sombre ou encore dans les cas d'histologies à cellules non claires.
Afinitor[®] (everolimus)	La Saskatchewan finance l'Afinitor [®] en tant que traitement de deuxième intention dans les cas de cancer du rein métastatique.
Votrient[®] (pazopanib)	Le 1 ^{er} mars 2012, la <i>Saskatchewan Cancer Agency</i> a ajouté le Votrient [®] à son <i>Drug Formulary</i> en tant que traitement de première intention pour l'adénocarcinome rénal métastatique (ou en tant que traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement aux cytokines).

Manitoba

Nexavar[®] (sorafenib)	Depuis le 29 avril 2008, le gouvernement du Manitoba finance le Nexavar [®] à titre de traitement contre l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires pour les patients qui ont subi sans succès un traitement aux cytokines ou pour ceux chez lesquels un tel traitement s'avère inapproprié. Voir la page 5 du Manitoba Health Bulletin (29 avril 2008) [en anglais seulement].
Sutent[®] (sunitinib)	Le 14 avril 2008, le gouvernement du Manitoba a annoncé que le Sutent [®] ferait partie de la liste des médicaments d'exception et serait financé selon des critères conformes aux recommandations de l'Examen conjoint des médicaments oncologiques (ECMO) en vue des objectifs de la partie 3 de la <i>Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance</i> . Voir page 5 du Manitoba Health Bulletin (29 avril 2008) [en anglais seulement].
Torisel[®] (temsirolimus)	Au Manitoba, l'accès au Torisel [®] est accordé aux patients en tant que traitement de première intention en fonction de chaque cas.
Afinitor[®] (everolimus)	Les patients peuvent avoir accès à l'Afinitor [®] par le <i>Home Cancer Drug Program</i> .
Votrient[®] (pazopanib)	En date du 3 juillet 2012, le Votrient [®] ne fait pas encore partie de la liste du <i>Home Cancer Drug Program</i> . Le gouvernement du Manitoba n'a pas encore annoncé sa décision de rembourser ou non ce médicament comme traitement de première ligne.

Ontario

Nexavar[®] (sorafenib)	<p>Le 14 août 2007, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il financerait le Nexavar[®] dans le cadre du Programme d'accès exceptionnel (PAE). Certaines restrictions s'appliquent. Pour de plus amples détails, y compris des renseignements sur les effets secondaires, veuillez consulter le site Web d'Action Cancer Ontario. Pour de plus amples renseignements sur les restrictions qui s'appliquent au financement gouvernemental, veuillez consulter le document suivant : Oct 2008 CED Sorafenib Recommendation MRCC [en anglais seulement].</p>
Sutent[®] (sunitinib)	<p>Le 26 novembre 2007, le gouvernement de l'Ontario a annoncé sa décision de financer le Sutent[®], dans le cadre du Programme d'accès exceptionnel, pour les traitements de première et de deuxième intention (à la suite d'un traitement aux cytokines tel que l'interféron) de l'adénocarcinome rénal métastatique. Certaines restrictions s'appliquent, entre autres, les histologies autres qu'à cellules claires et l'état de santé général du patient. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site Web d'Action Cancer Ontario. Pour de plus amples renseignements sur les restrictions qui s'appliquent au financement gouvernemental, veuillez consulter le document suivant : May 2008 CED Sunitinib Recommendation MRCC [en anglais seulement].</p>
Torisel[®] (temsirolimus)	<p>Depuis le 14 juin 2010, le Torisel[®] est remboursé en Ontario par le biais du Programme de financement des nouveaux médicaments (PFNM) du Ministère de la santé et des soins de longue durée à titre de traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique pour les patients avec une histologie de cellules non claires et pour ceux dont le pronostic est sombre. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site Web d'Action Cancer Ontario.</p>
Afinitor[®] (everolimus)	<p>À compter du 11 février 2011, l'Afinitor[®] est disponible pour les traitements de deuxième et de troisième intention de l'adénocarcinome rénal métastatique dans le cadre du Programme d'accès exceptionnel (PAE). Pour de plus amples détails, veuillez consulter la page Web du Programme d'accès exceptionnel de l'Ontario.</p>
Votrient[®] (pazopanib)	<p>À compter du 27 novembre 2012, le <i>Votrient[®]</i> (pazopanib) est disponible par le biais du Programme d'accès exceptionnel (PAE) en tant que traitement de première intention pour l'adénocarcinome rénal métastatique (ou en tant que traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement aux cytokines).</p>

Québec

Nexavar[®] (sorafenib)	<p>En février 2010, le Conseil du médicament a officiellement refusé de financer l'utilisation du Nexavar[®] dans le cadre d'un traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement au Sutent[®]. Cependant, les patients pourraient néanmoins avoir accès au Nexavar[®] par le biais de la Mesure du patient d'exception et devraient se renseigner à ce sujet auprès de leur médecin.</p>
Sutent[®] (sunitinib)	<p>Le 22 juin 2007, le gouvernement du Québec, par le biais du Conseil du médicament, a annoncé sa décision de financer le Sutent[®] en tant que traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique. Toute information connexe est disponible sur le site Web du Conseil du médicament.</p>
Torisel[®] (temsirolimus)	<p>Le 1^{er} février 2012, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a ajouté le Torisel[®] à sa liste de médicaments d'exception – établissements de février 2012. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'Avis de l'INESSS au Ministre.</p>
Afinitor[®] (everolimus)	<p>Le 16 novembre 2011, le ministre de la Santé et des Services sociaux Yves Bolduc a annoncé que l'Afinitor[®] sera ajouté à la liste des médicaments d'exception dans le cadre d'un projet pilote créé en partenariat avec l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Pour en savoir plus, veuillez consulter le projet pilote de l'INESSS aux pages 12, 13, 16 et 18: http://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/inesss/DocuAdmin/Document_synthese_final_CAV.pdf</p>
Votrient[®] (pazopanib)	<p>Suite à l'avis de l'INESSS au ministre du 2 septembre 2011, le Votrient[®] est approuvé en tant que médicament d'exception dans le traitement de première intention de l'adénocarcinome métastatique à cellules claires ou suivant l'échec d'un traitement antérieur par des cytokines. http://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Inscription_medicaments/Avis_au_ministre/Octobre_2011/AvisMinistre_2011_10_Ministre_Nov.pdf</p>

Nouveau-Brunswick

Nexavar[®] (sorafenib)	Le 11 février 2008, le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il rembourserait dorénavant les coûts associés au Nexavar [®] en tant que traitement de deuxième intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires pour les patients admissibles au Plan. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site Web du Plan de médicaments du Nouveau-Brunswick .
Sutent[®] (sunitinib)	Le 11 février 2008, le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il rembourserait, pour les patients admissibles au Plan, les coûts associés au Sutent [®] en tant que 1) traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires ou 2) traitement de deuxième intention, pourvu qu'un traitement préalable aux cytokines ait échoué. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site Web du Plan de médicaments du Nouveau-Brunswick .
Torisel[®] (temsirolimus)	Le 4 octobre 2012, le Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick a approuvé le financement du Torisel [®] en tant qu'agent unique dans le traitement de première intention pour les patients atteints d'un adénocarcinome rénal métastatique ou de stade avancé confirmé par une histologie documentée et dont le pronostic est sombre.
Afinitor[®] (everolimus)	À compter du 11 juillet 2011, l'Afinitor [®] est offert à titre de traitement de deuxième ou de troisième intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique à cellules claires ou après l'échec d'un traitement avec le Nexavar [®] ou le Sutent [®] . Pour en savoir plus sur les mises à jour, veuillez consulter le bulletin du 11 juillet 2011 du Plan de médicaments sur ordonnance .
Votrient[®] (pazopanib)	Depuis le 31 juillet 2012, le Programme de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick (PMONB) rembourse le Votrient [®] . Le Votrient [®] est Indiqué pour le traitement de première ligne du cancer du rein à cellules claires métastatique ou avancé chez les patients qui ne peuvent tolérer l'utilisation continue d'une dose efficace de Sutent [®] .

Nouvelle-Écosse

Nexavar[®] (sorafenib)	Le Nexavar [®] a fait l'objet d'un processus d'examen par le <i>Nova Scotia Cancer Systemic Therapy Policy Committee</i> . Veuillez consulter le document suivant pour de plus amples détails : Sorafenib (Nexavar) Guideline N.S. [en anglais seulement] Vous pouvez également consulter le site Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour de plus amples renseignements sur les lignes directrices portant sur les médicaments utilisés dans le traitement du cancer [en anglais seulement].
Sutent[®] (sunitinib)	Le Sutent [®] a également fait l'objet d'un processus d'examen par le <i>Nova Scotia Cancer Systemic Therapy Policy Committee</i> . Veuillez consulter le document suivant pour de plus amples détails : Sunitinib (Sutent) Guideline N.S.
Torisel[®] (temsirolimus)	La <i>Nova Scotia Cancer Agency</i> finance actuellement le Torisel [®] en tant que traitement de première intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique. Veuillez consulter le document suivant pour de plus amples détails : Temsirrolimus (Torisel) Guideline N.S. [en anglais seulement].
Afinitor[®] (everolimus)	À compter du 28 juin 2011, l'Afinitor [®] est offert à titre de traitement de deuxième intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique pour les patients éligibles, soit ceux qui ont des cas d'histologies à cellules claires documentées, un résultat égal ou supérieur à 70% à l'index de Karnofsky, ainsi qu'une progression du cancer lors d'un traitement aux inhibiteurs de la tyrosine kinase ou une intolérance à ces derniers (par exemple, le Sutent, le Votrient et/ou le Nexavar). Veuillez consulter le document suivant pour de plus amples détails : NS Formulary: Appendix III – Criteria for Coverage of Exception Status Drugs . [en anglais seulement].
Votrient[®] (pazopanib)	Le 3 juillet 2012 : Le Votrient [®] est offert en tant que traitement de première intention pour l'adénocarcinome rénal métastatique par l'entremise d'un programme d'aide aux patients (ou en tant que traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement aux cytokines). Veuillez consulter le document suivant pour avoir de plus amples renseignements : Pharmacare News July 2012, Volume 12-07 .

Île-du-Prince-Édouard

Nexavar[®] (sorafenib)	Le 27 février 2009, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé sa décision de financer le Nexavar [®] , par le biais de son <i>High Cost Drug Program</i> , en tant que traitement contre l'adénocarcinome rénal métastatique pour les patients qui répondent aux critères cliniques établis. Le formulaire de demande de ce programme est disponible en ligne [en anglais seulement].
Sutent[®] (sunitinib)	Le 27 février 2009, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a annoncé sa décision de financer le Sutent [®] , par le biais de son <i>High Cost Drug Program</i> , en tant que traitement contre l'adénocarcinome rénal métastatique pour les patients qui répondent aux critères cliniques établis. Le formulaire de demande de ce programme est disponible en ligne [en anglais seulement].
Torisel[®] (temsirolimus)	Décision en attente. Actuellement, il n'y a aucun accès financé pour le Torisel [®] .
Afinitor[®] (everolimus)	Le gouvernement provincial de l'Île-du-Prince-Édouard a décidé de ne pas rembourser l'Afinitor [®] . Pour en savoir plus, veuillez consulter le Pharmacists' Bulletin de novembre 2010 .
Votrient[®] (pazopanib)	À compter du 23 janvier 2013, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard financera le Votrient [®] pour les patients éligibles.

Terre-Neuve-et-Labrador

Nexavar[®] (sorafenib)	<p>Le 29 avril 2008, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé qu'il financerait le Nexavar[®] par le biais d'autorisations spéciales dans le cadre du <i>Prescription Drug Program</i> de la province. Depuis le 1^{er} mai 2008, le Nexavar[®] est financé en tant que traitement de deuxième intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique à la suite d'un traitement aux cytokines ayant échoué ou dans les cas d'intolérance au Sutent[®]. Pour de plus amples détails, veuillez consulter l'article suivant : http://www.thetelegram.com/index.cfm?sid=130293&sc=79 [en anglais seulement].</p>
Sutent[®] (sunitinib)	<p>Le 29 avril 2008, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé qu'il financerait le Sutent[®] par le biais d'autorisations spéciales dans le cadre du <i>Prescription Drug Program</i> de la province. Pour de plus amples détails, veuillez consulter l'article suivant : http://www.thetelegram.com/index.cfm?sid=130293&sc=79 [en anglais seulement].</p>
Torisel[®] (temsirolimus)	<p>Le 29 mars 2010, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé qu'il financerait le Torisel[®] en tant qu'agent unique dans le traitement de première intention pour les patients atteints d'un adénocarcinome rénal métastatique ou de stade avancé confirmé par une histologie documentée et dont le pronostic est sombre.</p>
Afinitor[®] (everolimus)	<p>À compter du 1^{er} juin 2011, l'Afinitor[®] est offert à titre de traitement de deuxième ou troisième intention contre l'adénocarcinome rénal métastatique. Les médecins doivent compléter le formulaire <i>Non-formulary Request</i> pour avoir accès au médicament pour leurs patients.</p>
Votrient[®] (pazopanib)	<p>Le 6 février 2012, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a ajouté le Votrient[®] à la liste d'autorisation spéciale du <i>Prescription Drug Program</i> de la province et sera offert en tant que traitement de première intention pour l'adénocarcinome rénal métastatique (ou en tant que traitement de deuxième intention à la suite d'un traitement aux cytokines).</p>

Gouvernements territoriaux

Nexavar[®] (sorafenib)	Les patients n'ont actuellement aucun accès financé au Nexavar [®] . Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la direction de Santé des Premières nations, des Inuits et des Autochtones concernant les services de santé non assurés .
Sutent[®] (sunitinib)	Les patients n'ont actuellement aucun accès financé au Sutent [®] . Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la direction de Santé des Premières nations, des Inuits et des Autochtones concernant les services de santé non assurés .
Torisel[®] (temsirolimus)	Les patients n'ont actuellement aucun accès financé au Torisel [®] .
Afinitor[®] (everolimus)	Les patients n'ont actuellement aucun accès financé à l'Afinitor [®] .
Votrient[®] (pazopanib)	Les patients n'ont actuellement aucun accès financé au Votrient [®] .